

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel des métiers Vauban - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel des métiers Vauban - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (10781)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 26%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel des métiers Vauban - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (10781)	Jury par défaut	Autres candidats	10	23	23	22	8
		Bacheliers professionnels toutes séries	10	35	35	31	12

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel des métiers Vauban - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (10781)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	13	13	13	5	62,5 %
			Masculin	10	10	9	3	37,5 %
			Total	23	23	22	8	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	11	11	10	7	58,3 %
			Masculin	24	24	21	5	41,7 %
			Total	35	35	31	12	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel des métiers Vauban - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (10781)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	1	1	1	0	
				Total	1	1	1	0	
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	10	10	9	5	62,5 %
				AB	5	5	5	2	25 %
				B	5	5	5	0	0 %
				TB	1	1	1	1	12,5 %
				Total	22	22	21	8	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	8	8	6	4	33,3 %
				AB	14	14	13	2	16,7 %
				B	6	6	6	4	33,3 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	5	5	4	2	16,7 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	35	35	31	12	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel des métiers Vauban - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (10781)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	22	22	21	8	100 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	23	23	22	8	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	33	33	31	12	100 %
			En réorientation	2	2	0	0	0 %
			Total	35	35	31	12	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel des métiers Vauban - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (10781)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en Economie Gestion Niveau en LV Résultats des épreuves anticipées de français Moyenne générale Résultats académiques de la dernière année Progression des moyennes	Bulletins de 1ère et terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Connaissances des codes Méthode de travail Capacité à l'oral Qualité de l'orthographe Qualité de l'expression écrite en langue étrangère	Appréciations de la fiche avenir et des bulletins de 1ère et terminale	Très important
Savoir-être	Posture professionnelle Autonomie Implication Capacité à fournir des efforts Concentration en classe Capacité d'organisation Esprit d'équipe Curiosité intellectuelle	Appréciations stages en entreprise et bulletins scolaires et fiche avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et Intérêt pour la formation exprimés dans la lettre de motivation	Expériences en milieu professionnel Participation aux JPO, immersions, forums...	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, associatif Pratique sportive et/ou artistique /culturelle	Implication dans la vie lycéenne et activités associatives externes	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Seuls les candidats scolarisés dans les séries de terminales ci-dessous, ou titulaires d'un baccalauréat de ces séries, sont autorisés à s'inscrire :

- Série Hôtellerie
- Série Science et Techniques de l'Hôtellerie et de la Restauration
- Série Professionnelle, spécialité Commercialisation et services en restauration
- Série Professionnelle, spécialité Cuisine
- Série Professionnelle, spécialité Restauration
- Série Mise à Niveau Hôtellerie
- Série Mise à niveau en hôtellerie-restauration

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

- Français
- LVA
- LVB
- Economie générale
- Economie d'entreprise et de gestion des ressources humaines
- Droit
- Gestion comptable, financière, fiscale et travaux d'application
- Mercatique et travaux d'application
- Sciences appliquées à l'hôtellerie et à la restauration
- Génie culinaire
- Restauration et connaissance des boissons
- Hébergement et communication professionnelle
- Ingénierie et maintenance.

Le BTS MHR s'effectue en 2 ans. La première année est un tronc commun.

La deuxième année, l'étudiant choisit entre :

- OPTION A : Management des unités de restauration
- OPTION B : Management des unités de production culinaire
- OPTION C : Management des unités d'hébergement

Les 3 options sont proposées au sein du lycée VAUBAN à la fois sous statut scolaire et par apprentissage, en partenariat avec le CFA éducation nationale.

Une mise à niveau est proposée aux élèves sortant de voie générale ou en réorientation durant le 1er trimestre.

- **Les modalités d'examen des vœux**

62 candidats ont postulé pour la formation scolaire dont :

- 23 issus d'un bac technologique STHR
- 1 issus d'un bac général
- 38 issus d'un bac professionnel

32 candidats ont postulé pour la formation en apprentissage dont :

- 1 issu d'un bac général
- 14 issus d'un bac technologique STHR
- 16 issus d'un bac professionnel

Commission de classement

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'

examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Démarche pour les dossiers sous statut scolaire

Une extraction sous Excel des résultats des candidats est faite pour chaque groupe à partir du fichier standard. Des tris différents sont réalisés avec en priorité l'analyse des critères de la fiche avenir puis les résultats en EGH et en LV.

Un pré classement des meilleurs dossiers (taux de très satisfaisant sur l'ensemble des critères) est fait pour 20 dossiers dans chaque groupe.

Chaque dossier de candidats est alors étudié : bulletins scolaires, lettre de motivation, expériences, engagement. Le classement général est alors saisi pour chacun des groupes.

Le reste de dossiers est étudié en fonction du classement, permettant de poser un classement pour l'ensemble des dossiers.

Démarche pour les dossiers en apprentissage

Le proviseur et l'enseignant coordonnateur du BTS MHR du lycée Vauban étudient les dossiers de tous les candidats et valident ou non la candidature.

Les candidats doivent présenter un CV et une lettre de motivation puis ils sont reçus en entretien.

Les candidats sont contactés pour être accompagnés, si besoin dans la recherche d'entreprise.

Les candidats fournissant un contrat sont validés par le proviseur.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères

que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Recommandations aux candidats

Les résultats scolaires ont une moindre importance au regard des appréciations inscrites par l'équipe enseignante du lycée d'origine. L'engagement et la motivation des candidats est surtout retenue par la commission de classement. Ainsi toutes les appréciations de stage sont lues ainsi que les retours d'expérience en milieu professionnel.

Tout document attestant d'une expérience est apprécié : un projet de formation motivé est vivement recommandé.

Il est également recommandé au candidat de contacter le référent indiqué sur Parcoursup afin d'obtenir des renseignements plus directs et plus concrets sur l'établissement et la formation ainsi que de venir à la Journée Portes Ouvertes ou venir sur RDV.

Signature :

Capucine VIGEL,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel des métiers Vauban